

## Quelques priorités d'Uniterre

- Le droit à être considéré-e comme paysanne ou paysan pour toute personne qui s'investit dans l'activité agricole, à temps partiel ou à plein temps. Combat contre **toute tentative visant à faire disparaître les plus petits** par des modifications législatives en matière de rémunération directe.
- **Un rapport équilibré entre la surface travaillée et le nombre de personnes actives** dans l'agriculture.
- Une négociation avec le **gouvernement** pour **fixer le coût des prestations requises**
- Une négociation avec les **acheteurs** pour **déterminer des prix rémunérateurs à la production** ainsi que des normes de qualité. Les prix à la production doivent reconquérir du terrain dans la formation du revenu paysan. L'acte de produire doit être considéré comme l'activité principale de l'agriculture.
- Une formation adéquate et une rémunération équitable sont également indispensables.
- Le principe de **souveraineté alimentaire** exige que chaque paysanne et paysan accède en droit à la terre, à l'eau et aux semences. Ces éléments indispensables à la vie constituent **un bien collectif et ne sauraient faire l'objet d'une spéculation ou d'un accaparement**.
- Engagement au sein de **la Coordination paysanne européenne et de La Via Campesina** par le fait que l'avenir est de plus en plus lié à des enjeux internationaux.
- Depuis quelques années déjà ces négociations internationales nous ont amenés à sortir des campagnes pour **collaborer avec des associations plutôt citadines**, également préoccupées par la globalisation de l'économie. Uniterre, dans la mesure de ses moyens, entretient, développe ces collaborations.